

Image not found or type unknown



Contrat d'édition/ droit d'auteur

Par **Spea Marine**, le **27/09/2021** à **17:01**

bonjour,

Dans le cadre d'un contrat d'édition, si l'auteur ne peut pas résilier le contrat car les éléments le permettant ne sont pas réunis, quel est le cadre juridique s'il présente le même livre (ou très similaire) à un autre éditeur ?

Je ne trouve pas un article concernant ce cas sur legifrance?

Merci beaucoup par avance !